

BAIE COMEAU

Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans le pittoresque comté de Saguenay où la population est de 29,419 habitants et dont le chef-lieu est la Malbaie, se trouve la ville moderne de Baie-Comeau. Située dans une baie profonde, à 149 milles au nord de Tadoussac et en face de Mont-Joli, cette ville fut fondée le 20 mai 1937 et construite sur une partie de territoire appartenant autrefois au Canton Laffèche. Elle tire son nom de Napoléon Alexandre Comeau, médecin, naturaliste, chasseur, chevalier sauveteur, qui vécut à Godbout et venait fréquemment excursionner et chasser dans cette magnifique forêt québécoise et tout spécialement dans la baie qui porte aujourd'hui son nom.

Distante de 416 milles de Montréal et de 236 milles de Québec, Baie-Comeau est accessible de diverses façons, soit par route sur la rive nord, soit par avion et bateau de Rimouski à Baie-Comeau. En effet, un aéroport très moderne a été construit à 8 milles de la ville. De plus, un autobus assure le service entre Portneuf et Baie-Comeau.

La ville couvre actuellement une superficie de 6.286.3 acres. Sa population s'élève à 2,189 habitants, répartis comme suit : 450 familles, 250 locataires et 206 propriétaires fonciers.

Les rues au nombre de 20 sont pavées ainsi que les trottoirs, sur une longueur de $6\frac{3}{4}$ milles ; les rues et trottoirs non pavés représentent une distance de $1\frac{1}{4}$ mille. Il n'y a pas de taxe spéciale pour les trottoirs ni pour les pavages.

La plupart des constructions sont des cottages et des 'duplex' semi-détachés. Il n'y a pas de conciergeries. Les matériaux employés sont le bois, l'amiante, le stucco ou les bardeaux.

La taxe foncière et la taxe scolaire s'élèvent ensemble à \$2.50 par \$100. et l'évaluation foncière résidentielle et commerciale est de \$1,702,475.00.

Plusieurs édifices ornent déjà cette ville. Ce sont l'hôpital Boisvert Memorial, construit en

l'honneur et à la mémoire de G.-M. Boisvert, ingénieur forestier qui contribua grandement au développement touristique de Baie-Comeau, et le George Weisner Memorial Library.

Un cinéma contenant 500 sièges permet de se récréer.

La pratique du culte y est facile ; il y a en effet un temple protestant, une église catholique et un couvent de religieuses. L'évaluation foncière exemptée pour institutions religieuses est de \$154,125.00.

L'instruction des enfants n'offre pas de difficultés puisque cette ville compte un collège pour garçons et un couvent pour filles.

Un hôpital de 26 lits est ouvert. Deux hôtels d'une capacité totale de 160 chambres assurent le confort des voyageurs.

Il y a un bureau de poste et une succursale de banque.

De vastes espaces ont été réservés pour la création de 4 parcs. Un marché public est établi sur un emplacement temporaire.

Quinze entreprises commerciales et une entreprise industrielle donnent à cette petite ville un regain d'activité. La principale industrie est la fabrication du papier journal, et l'industrie du bois et de la pulpe. L'agriculture est en voie de développement. Il y a dans la ville 122 automobiles, 2 autobus et 58 camions.

L'aqueduc de la ville assure la distribution de l'eau et peut fournir journellement 300,000 gallons d'eau. La taxe d'eau pour résidences est de \$12.00 par an, et de \$15.00 pour les entreprises commerciales.

La ville fournit l'énergie électrique. Le télégraphe est donné par le Government Telegraph Service. Il y a 305 abonnés au téléphone pour service privé au tarif mensuel de \$1.75, \$2.00, et 134 abonnés à titre commercial au taux de \$2.25, \$2.50.

L'évaluation foncière industrielle et commerciale s'élève à \$5,243,732.00 et l'évaluation

foncière exemptée pour industries est de \$3,-268,782.00.

La sécurité des habitants est assurée à tous les points de vue. Il y a un département des incendies comptant 4 pompiers réguliers et 12 volontaires, un département de police avec deux constables, ces employés pouvant assumer simultanément ces deux fonctions selon les besoins du moment. Un service d'hygiène bien organisé fonctionne également. Le nombre des employés au service de la ville est de 6 réguliers, 10 temporaires et 26 pour les écoles. Les autres services municipaux sont les services de la voirie, de la surveillance et entretien des parcs et terrains de jeux.

Le montant de la dette totale de la ville était au 31 décembre de \$596,500.00. Le coût de revient de l'administration municipale annuelle est de \$151,849.94, déduction de la dette incluse.

La ville est administrée par un conseil municipal assisté d'un gérant. Le conseil se compose de 5 échevins dont l'un est choisi comme maire. Les élections ont lieu tous les deux ans

avec 2 ou 3 échevins sortants. Le mandat du maire est de 2 ans et celui des échevins est de 4 ans. Ces derniers ne reçoivent aucun émolument.

Il y a 4 quartiers municipaux. La prochaine élection municipale aura lieu le premier jour légal de mars 1946.

Les divisions électorales provinciales et fédérales sont celles de Charlevoix-Saguenay.

Baie-Comeau n'est pas un district judiciaire mais il y a plusieurs juges de paix.

Le conseil municipal se compose de : MM. H. A. Sewell, maire; R. Comette, J.-A. Duchesneau, P. Ouellet, F. Dugas, échevins.

Il est à noter que M. H. A. Sewell occupe les fonctions de maire depuis 1937 et que, grâce à sa judicieuse administration, la ville de Baie-Comeau offre, en plus d'un intérêt touristique et industriel, toutes les facilités d'un grand centre moderne. Enfin, disons en terminant que l'élément professionnel est représenté par 2 dentistes, 3 ingénieurs, 2 médecins, 1 avocat et 1 pharmacien.